



Barème mis à jour le 1^{er} septembre 2020

HONORAIRES DE TRANSACTION HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Inférieur à 19 999 €	2 000 €
De 20 000 à 39 999 €	4 000 €
De 40 000 à 59 999 €	5 000 €
De 60 000 à 79 999 €	6 000 €
De 80 000 à 99 999 €	7 000 €
De 100 000 à 119 999 €	7 500 €
De 120 000 à 139 999 €	8 000 €
De 140 000 à 159 999 €	8 500 €
De 160 000€ à 179 999 €	9 000 €
De 180 000 à 199 999 €	9 500 €
De 200 000 à 219 999 €	10 000 €
De 220 000 à 249 999 €	12 000 €
De 250 000 à 279 999 €	13 000 €
Au-delà de 280 000€	5 %

Locaux professionnels : 8% Hors Taxe du prix de vente à la charge de l'acquéreur

Mandat de vente : Honoraires à la charge du vendeur

Dans le cadre d'une délégation de mandat, les honoraires applicables sont celles inscrit dans la vente initiale, de l'agence détentrice de ce mandat.

LES PRIX DE VENTE AFFICHÉS EN VITRINE SONT FRAIS D'AGENCE INCLUS

HONORAIRES DE LOCATION A CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE

Beauvais, Allonne, Tillé, Goincourt : zone tendue - 10 €/M²

Autres communes Ces honoraires comprennent (visite, constitution du dossier, rédaction du bail) - 8 €/M²

Toutes communes Ces honoraires comprennent la rédaction de l'état des lieux - 3€/M²

L'agence OLLEON ne perçoit pas d'autres fonds que ceux résultants de sa rémunération.

Agence Olleon